



RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2021/144

L'an deux mille vingt et un et le vingt et un septembre à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc SANCHEZ, Maire.

Étaient présents : Monsieur Marc SANCHEZ, Monsieur Jérôme DUROUDIER, Monsieur Jackie ROY, Madame Cécile PEREIRA, Madame Fatiha ZERAOULA, Madame Chantal BLAZY, Monsieur Erald GAST, Madame Béatrice BERTRAND, Monsieur Franck FAREZ, Madame Isabelle GRAUPERA, Monsieur Patrice FAUCONNET, Madame Christine MARECHAL, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Monsieur Olivier CANPEL, Madame Emilie ALLABERT, Monsieur Raymond MIQUEL, Madame Anne-Marie CLERGUE, Monsieur Corrado RANGHELLA, Madame Anne-Marie EYCHENNE, Monsieur Guy PUJOL, Monsieur Denis BERTONE, Madame Joëlle DANNEY, Madame Sylvia GUERRERO, Madame Pascale DOMECC.

Procurations de vote :

Madame Pierrette FORGET BARBERA donne procuration à Monsieur Jackie ROY.

Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA donne procuration à Madame Sylvia GUERRERO.

Monsieur Olivier AMANS donne procuration à Madame Pascale DOMECC.

Étaient absents : Madame Valérie GUARINOS, Monsieur Yves PAUBERT.

Secrétaire de séance : Madame Joëlle DANNEY

Date de convocation : 15 septembre 2021.

Objet : Déclassement d'une partie de domaine public lieu-dit « Las Ribos et Camp Grand » et vente à Madame et Monsieur FIIHRI Hmad

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération numéro 2020/196 du 17 décembre 2020 par laquelle le Conseil Municipal a décidé l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement du domaine public d'une partie de voie communale située lieu-dit « Las Ribos et Camp Grand » en vue de sa vente (cf plan ci-joint).

Il indique que l'enquête publique qui s'est déroulée du 25 janvier 2021 au 08 février 2021 n'a donné lieu à aucune observation de nature à remettre en cause le déclassement et a recueilli le 23 février 2021 l'avis favorable du Commissaire Enquêteur, Monsieur RAMEIL Alain.

Constatant que la procédure a été strictement respectée, Monsieur le Maire propose :

- le déclassement de cette partie de voie communale située « Las Ribos et Camp Grand » cadastrée section C n° 7909 d'une superficie de 04a et 78ca ;
- son intégration dans le domaine privé communal ;
- la vente de cette parcelle à Mme et M. FIIHRI Hmad, domiciliés 59B cité Abbé Pierre.

Monsieur le Maire indique que le 11 janvier 2021 le service des Domaines a donné son avis et il propose la vente de cette parcelle au prix de 2390 €, soit au prix de 5€ le m².

Il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Où l'exposé de son Président,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

à la majorité des suffrages exprimés (**27 voix POUR**)

➤ **ACCEPTÉ :**

- le déclassement de cette partie de voie communale située lieu-dit « Las Ribos et Camp Grand » cadastrée section C n° 7909 d'une superficie de 04a et 78ca,
 - son intégration dans le domaine privé communal,
 - la vente à Mme et M. FIHRI Hmad, domiciliés 59B cité Abbé Pierre, au prix de 5€ le m² soit pour un montant de 2390 €,
- **CONFIE** à Maître BARBE Bruno Notaire, la réalisation de l'acte notarié et des formalités nécessaires,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Ainsi fait et délibéré, à Lavelanet, le jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Maire

Mme SANCHEZ

